

# CLUB DES ANCIENNES AUTOMOBILES VAROISES

*Organisme affiliée à la FFVA*

*Le Firmament – 330, avenue Général BROSSET – 83200 TOULON*

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE Ordinaire du 22 janvier 2011

Les membres de l'association C.A.A.V se sont réunis au restaurant la l'HACIENDA à JANAS le 22 janvier 2011, sur convocation nominative.

L'assemblée est appelée à nommer :

- Un président de séance : Mr Pignol
- Un secrétaire de séance : Mr Sprengnether
- Un scrutateur : Mr Santana

Le président constate que les membres présents (54) ou régulièrement représentés (10) constituent le quorum nécessaire soit 64 voix pour 45 exigées. L'assemblée est donc valablement constituée et peut délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à disposition de l'assemblée les documents suivants :

- La feuille de présence émarginée,
- Les pouvoirs des membres représentés par des mandataires présents,
- Le rapport du Président de l'association,
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Puis il déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### **ORDRE DU JOUR**

- ⇒ Rapport du président comprenant : l'évolution des adhérents, le bilan des manifestations 2010, le calendrier prévisionnel des manifestations 2011
- ⇒ Rapport financier du trésorier : compte de résultat 2010 et budget 2011.
- ⇒ Renouvellement des mandats du conseil d'administration,
- ⇒ Questions diverses.
- ⇒ Résolutions soumises au vote.

## **RAPPORT MORAL DU PRESIDENT :**

Le Président précise que le CAAV compte 88 adhérents et qu'il a enregistré 11 nouvelles adhésions, 6 démissions et, malheureusement, 3 décès cette année. Il faut cependant savoir que certains adhérents ne sont pas forcément démissionnaires mais ont simplement oublié de renouveler leur cotisation. Ils seront relancés pour leur cotisation 2011.

Les sorties 2010 sont commentées et analysées par le Président qui présente diverses statistiques comme le « hit parade » des participants, les taux de participation et les distinctions attribuées aux uns et aux autres dans ces occasions.

L'ascension du Faron, qui connaît toujours le même succès (plus de 250 véhicules inscrits), fait l'objet de commentaires particuliers liés aux « fraudeurs » de plus en plus nombreux. Diverses solutions sont imaginées et le bureau est appelé à y réfléchir afin d'en réduire le nombre sinon d'y remédier totalement.

## **RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER :**

L'assemblée prend connaissance des comptes de l'Association dont on peut retenir que :  
2010 a enregistré :

Dépenses .....	9 887,98 €
Recette .....	8 022,53 €
Soit en déficit de .....	865,45 €

Le solde négatif a été pris sur les réserves

Les prévisions de 2011, dictées par la prudence, se limitent à 7800,00 € en dépenses et en recettes.

Les aides extérieures se réduisant sensiblement, des idées sont échangées sur les moyens d'améliorer les finances du club. Trouver d'autres sponsors est une voie citée mais les restrictions économiques laissent peu d'espoirs. Quant à l'organisation d'un salon/exposition, elle ne manque pas d'intérêt mais engendre une lourde charge de travail ainsi qu'une importante mise financière, le bureau devra réfléchir à la réalisation d'un tel événement.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

### **Cartes grises de collection**

Les modalités d'attribution des cartes de grises et les contraintes ou avantages qui y sont liés inquiétant certains d'entre-nous, Frédéric Chaplain fait un exposé détaillé sur ce sujet et les différentes étapes de leur établissement en fonction de l'âge des véhicules sans oublier les cyclomoteurs (moins de 49,5 cm<sup>3</sup>) qui doivent obligatoirement être immatriculés pour pouvoir rouler légalement.

**Le Président soumet les résolutions au vote :**

### **PREMIERE RESOLUTION :**

L'assemblée après avoir entendu le rapport moral du Président, approuve son action et lui donne quitus de son mandat.

Vote à main levée : la résolution est adoptée à l'unanimité.

### **DEUXIEME RESOLUTION :**

L'assemblée après avoir pris connaissance du bilan et du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2010, les approuve et donne au conseil d'administration quitus de sa gestion.

Vote à main levée : résolution adoptée à l'unanimité

Budget prévisionnel :

Vote à main levée : résolution adoptée à l'unanimité

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée est appelée à renouveler la moitié des membres du conseil d'administration :

Vote à bulletin secret.

Nombre d'adhérents au club : **88** membres quorum : **43** voix

Membres présents : **54** membres représentés : **10** soit **64 votants**

#### Sortants

Gaston BAVIERA	élu avec : 64 voix
Lucine GARDY	élu avec : 64 voix
Guy RUIZ	élu avec : 62 voix
José SANTANA	élu avec : 64 voix

#### Agrément d'un nouveau candidat :

Marcel POIZAT	non élu avec : 21 voix
---------------	------------------------

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Président remercie l'assistance pour sa participation.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne désirant prendre la parole, la séance est levée à 19 h 30.

Le Président de séance  
Yves Pignol

Le Secrétaire de séance  
Jean Pierre Sprengnether